



BULLETIN D'ADHESION

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901
Et au décret du 16 août 1901

Prénom

Nom

Date de naissance :/...../.....

Adresse principale:

.....

code postal : ville :

adresse au CHM :

tel portable:

Email :

Le montant de la cotisation est de 15€ pour l'année 2018, payable par chèque à
envoyer avec le bulletin rempli au président de l'association :
Gilles Kerpen – CHM - avenue de l'Europe - Europa 89 - 33930 Vendays Montalivet

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !